

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 81-304 du 29 Septembre 1981

portant nomination au Ministère
de la Défense Nationale.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret n° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

VU l'ordonnance N° 75-21 du 24 Mars 1975 fixant la composition du
Cabinet du Président de la République et la Structure des Minis-
tères, notamment son article 15 ;

SUR décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la
Révolution Populaire du Bénin ;

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance
du 16 Septembre 1981.

DECRETE :

Article 1er.- Le Camarade Lieutenant-Colonel Pierre KOFFI est nommé
Directeur Général du Ministère de la Défense Nationale.

Article 2.- Le Camarade Chef d'Escadron AHOUEYA Léopold est nommé
Directeur des Etudes et de la Planification du Ministère.

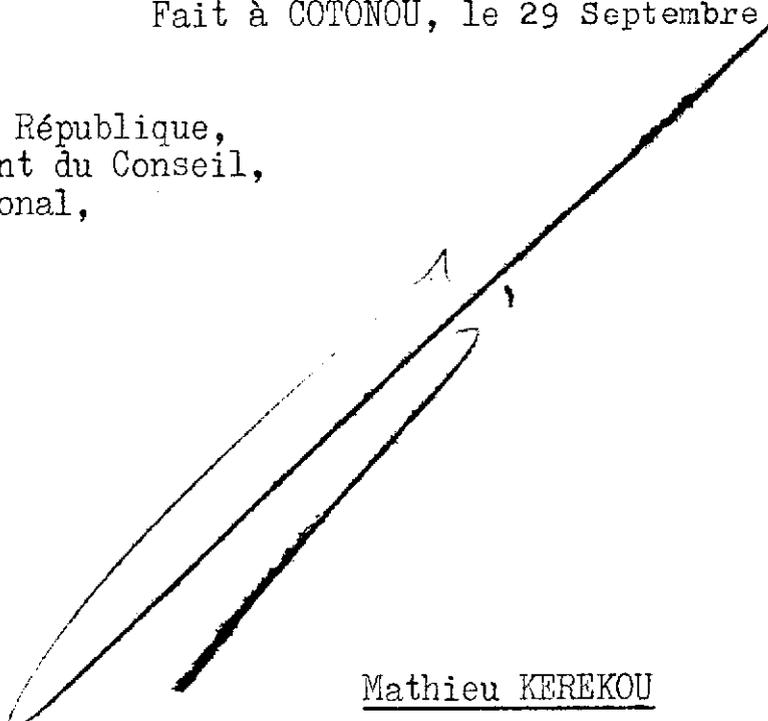
Article 3.- Le Camarade Intendant de 3ème Classe DASSI Oadjougblèlè
Didier est nommé Directeur des Affaires Financières et Administratives
du Ministère.

.../...

Article 4.- Le présent décret prend effet pour compter de la date de prise de fonction de chacun des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

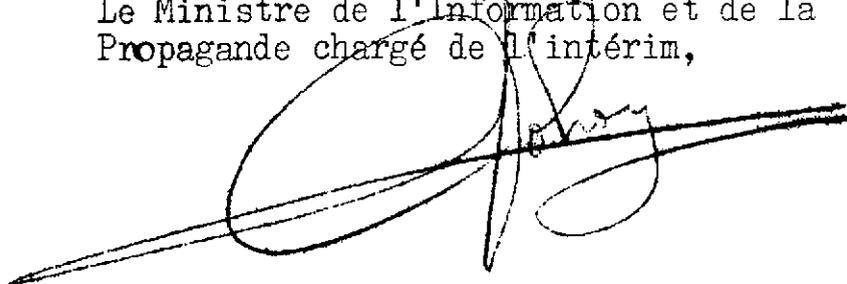
Fait à COTONOU, le 29 Septembre 1981

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil,
Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

pour le Ministre des Finances Absent,
Le Ministre de l'Information et de la
Propagande chargé de l'intérim,



Martin Dohou AZONHIHO

Ampliations : PR 8 CPC 6 CC du PRPB 4 ANR 4 SGG 4 MDN-MF 10 autres
Ministères 19 SPD 2 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE et ses Sections 4 BN-DAN 4
UNB-ISJ 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 DB-DCF-Solde 6 Trésor 4 DI 4
CAB-MIL 5 DSI 4 EMG-FAP 5 EM/EDN 5 Intéressés 3 EM-FSP 5 JORPB 1.-